

Fortissimo

L'information des syndicats Force Ouvrière des Organismes Sociaux du Languedoc-Roussillon
Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER

Communiqué intersyndical :

Une puissante mobilisation qui oblige au retrait

Ce 19 janvier, partout sur le territoire, plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, et de jeunes se sont mobilisé-es mis en grève et/ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites de ce gouvernement. Cette réforme est inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population. Elle ne s'y trompe pas, puisque même avant d'être dans la rue plus de 600 000 personnes ont déjà signé la pétition intersyndicale.

Les travailleuses et les travailleurs aspirent à partir à la retraite en bonne santé, et avec un niveau de retraite qui permette de vivre dignement. Le message est très clair : le gouvernement doit renoncer à la fois à l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

D'autres solutions existent, elles ont malheureusement été balayées d'un revers de main.

L'ensemble des organisations syndicales réaffirme son opposition à la réforme et sa détermination à avoir un système de retraite juste, financé aussi par un autre partage des richesses.

Afin de renforcer et d'inscrire dans la durée cette première mobilisation massive, les organisations syndicales appellent dès à présent à une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle.

L'intersyndicale invite la population à signer massivement la pétition, et appelle à multiplier les actions et initiatives partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève, notamment autour du 23 janvier, jour de la présentation de la loi au conseil des ministres.

Elles appellent les salarié-e-s et les jeunes à préparer des assemblées générales pour discuter des poursuites de la mobilisation.

Et alors que le gouvernement appelle les organisations syndicales à être responsables et à ne pas bloquer le pays, nous réaffirons qu'il est et sera le seul responsable de cette situation puisque 9 travailleuses et travailleurs sur 10 rejettent cette réforme injuste et brutale.

Nous sommes unis et déterminés à faire retirer ce projet de réforme des retraites, c'est pourquoi l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier. L'intersyndicale se réunira le soir même.

FRÉDÉRIC SOUILLOT

Secrétaire général de Force Ouvrière

SOMMAIRE du n°800

Edito Frédéric Souillot

Assurance emprunteur : la clause prévoyant la cessation d'une garantie en cas de retraite pour inaptitude n'est pas abusive,

Baromètre « Confiance & Bien-être des Français » 2022 : les Français, notamment les plus jeunes, n'ont pas le moral,

E-carte Vitale

Délégué syndical

L'édito de Bruno

En bref

Sourions

Assurance emprunteur :

la clause prévoyant la cessation d'une garantie en cas de retraite pour inaptitude n'est pas abusive

Un emprunteur, agent de la fonction publique, adhère à un contrat d'assurance de groupe garantissant notamment l'incapacité de travail. Placé en arrêt de travail le 1er mars 2004, il est mis à la retraite pour invalidité le 1er mars 2013. L'assureur lui notifie alors la cessation de l'indemnisation à compter de cette date, le contrat prévoyant que la garantie "incapacité de travail" prend fin à la date de la retraite de l'assuré, "quelle qu'en soit la cause, y compris pour inaptitude au travail". L'emprunteur conteste. En vain : sont claires et dénuées d'ambiguïté les clauses d'un contrat d'assurance de groupe couvrant la garantie "incapacité de travail", en ce qu'elles prévoient que celle-ci est acquise lorsque l'adhérent est en situation d'invalidité, mais que cette garantie cesse à la date de sa retraite, y compris lorsque cette mise à la retraite est la conséquence statutaire de son invalidité (Cass. 2e civ. 15-12-2022 n° 19-25.339).

Baromètre « Confiance & Bien-être des Français » 2022 : les Français, notamment les plus jeunes, n'ont pas le moral

Quel est le moral des Français en 2022 ? Pour la septième année consécutive, les mutuelles MGEN et Solidaris sondent les Français sur leur rapport à la santé, à la société, au travail et publient le baromètre « confiance et bien-être » réalisé par OpinionWay. L'enseignement principal : les Français expriment une grande défiance envers le système de santé (niveau le plus bas depuis le début des mesures du baromètre), tandis que la santé mentale pèse sur leur moral. Les résultats sont préoccupants pour les moins de 40 ans.

Pour Matthias Savignac, président MGEN: « La multiplication des crises sociales, sanitaires, environnementales... a fait perdre le sens commun : beaucoup ne savent plus à qui faire confiance, en quoi croire pour l'avenir. Sans parler des problématiques de pouvoir d'achat qui se confrontent aujourd'hui à la question du pouvoir de vivre dignement. Les mutuelles ont un rôle à jouer : elles amènent du lien, de la proximité et ce sont des lieux d'engagement démocratique. La protection sociale est vectrice de cohésion sociale et c'est aussi un amortisseur social des crises »

Le système de santé en déclin



A la question « le système de santé est d'excellente qualité en France » **6 personnes sur 10** répondent par l'affirmative, c'est le plus bas niveau depuis le début des mesures du baromètre.



65.4% des répondants pensent même que la **qualité des soins est actuellement menacée** pour des raisons de coûts (**72.9%** lors de la 1ère mesure en 2016), ce sentiment progresse à nouveau alors que les deux « années COVID » semblaient avoir eu un léger impact positif. Le **temps d'attente trop long** pour voir un spécialiste est dénoncé par **77.7%** des sondés, ce qui constitue une évolution de 9.3 points sur un an.

La santé mentale des Français au plus bas en 2022



23.8% des Français expriment souvent ou très souvent ressentir de l'**anxiété**, de la **dépression** ou de l'**angoisse** (+2.7 points par rapport à 2021, plus bas niveau depuis 2017). Sur l'échelle du PHQ9 (échelle de dépression), **23.7%** des Français peuvent être classés en **dépression modérée à sévère (taux le plus haut depuis le début des mesures en 2016, +3.8 points sur un an).**

22,6% des Français ont renoncé à aller chez un professionnel de santé mentale pour raisons financières. **15,1%** des Français ont été confrontés pour eux-mêmes à un problème relevant de la santé mentale, **17,9%** dans leur entourage familial et **8%** dans leur entourage amical.



22,6 % des Français ont renoncé à aller chez un professionnel de santé mentale pour raisons financières.

Focus global sur les moins de 40 ans



53,6 L'indice global de confiance et bien-être chute de 6,6% sur un an pour les moins de 40 ans.

L'indice global de confiance et bien-être **chute de 6,6% sur un an** pour les moins de 40 ans (53,6). Et tous les sous indices sont également à la baisse chez cette tranche d'âge :

- Conditions objectives de vie (-7,7%) : **51,2**
- La qualité du relationnel (-5,5%) : **58,7**
- Le rapport à la société (-9%) : **30,2**
- L'image de soi (-7%) : **46,8**
- La santé physique (-3,8%) : **68,8**
- La santé mentale (-7,3%) : **51,9**

Le système de santé vu par les moins de 40 ans

On retrouve une vision beaucoup plus critique du système de santé français que les autres tranches d'âge : 53.5% des moins de 40 ans pensent que le système est d'excellente qualité (-15.1 points sur un an) et 57.6% que la qualité des soins risque d'être impactée pour des raisons financières (+10.7 points).

48.8% d'entre eux trouvent qu'il y a suffisamment de structures hospitalières dans leur région (-15.1 points vs 2021, le recul est de -6.1 points au niveau de la population totale avec 55% des répondants en accord). 37.2% sont vraiment inquiets de la place que prennent les médicaments dans leur budget : le même taux que dans la population totale après une progression de 10.4 points sur un an (+4.3 points pour la population totale).

La santé mentale préoccupante des moins de 40 ans



1 « JEUNE » SUR **3** juge sa vie négativement.

Pour les moins de 40 ans, l'indice de santé mentale interpelle très fort : 51.9 (ce niveau est à 60 pour les 40/59 et 71.5 pour les 60 ans et plus). Près de 4 personnes de moins de 40 ans sur 10 (38.9%) peuvent être classées en dépression modérée à sévère (contre 1 une sur 4, 23.7%, en moyenne dans la population et contre 25% un an plus tôt pour cette tranche d'âge). 36% se déclarent anxieux souvent ou très souvent (contre 23.8% au sein de la population totale), 10 points de plus qu'un an plus tôt (26%). La solitude est bien réelle avec 30.6% qui la ressentent souvent ou très souvent (21% au sein de la population totale et 21% un an plus tôt pour cette tranche d'âge).

Enfin, sur l'échelle de cantril (évaluation de sa vie sur une échelle de 1 à 10) : un « jeune » sur 3 juge sa vie négativement (32.6% contre 27.6% en moyenne, stable sur un an).

Le rapport au travail des moins de 40 ans

Dans le monde du travail, la possibilité d'avoir une promotion qui était encore partagée par un jeune sur 2 un an plus tôt (49%) passe à moins de 4 sur 10 (38.8%) pour atteindre le niveau moyen dans la population 36.7%, soit -2,3 points sur un an. De même que le sentiment d'être payé à la hauteur de ses qualifications : de 47.4% des jeunes en 2021 à 35.4%

35,4% ont le sentiment d'être payés à la hauteur de leurs qualifications (47,4% en 2021).



en 2022 (-12 points). Dernier éclairage, 41.4% estiment que leur travail n'envahit pas trop leur vie privée (-10,3 points sur un an) [46.2% dans la population totale].

Indice global de confiance et bien-être des Français et principaux sous-indices

Après un petit sursaut en 2021, l'indice composite confiance et bien-être, établi sur une échelle de 0 à 100, est à nouveau **en recul** sur 1 an, de 1.9% pour s'établir à **55.8**. Le rapport à la société est le sous-indice qui **baisse le plus** sur un an (-5.5% pour s'établir à 30.8).

L'image de soi passe à **47.4** (-3.7%) et arrive à **son plus bas niveau sur 7 années**. Les conditions objectives de vie accusent un recul de 3.3%, à **55.3**.

L'image de soi recule de 3,7% sur un an : **47,4**

La santé physique se détériore : **64,1** (-1,4%)

La santé mentale atteint **61,2** (la **deuxième plus basse mesure depuis 7 années** d'enquête).



E-carte Vitale

Le décret, passé un peu inaperçu, donnant le coup d'envoi à la généralisation de la e-carte Vitale, déployée jusqu'ici de manière expérimentale, est paru le 28 décembre 2022. Comment va fonctionner la carte dématérialisée ?

La carte Vitale va progressivement céder la place à une application mobile. La généralisation de cette carte dématérialisée est prévue jusqu'en 2026.

Vingt-cinq ans après, la carte Vitale fait sa révolution

La carte Vitale a été créée en 1998. "Avec l'utilisation croissante d'outils numériques dans le quotidien des Français, il était nécessaire que la carte Vitale existe aussi en application pour smartphone", indique l'Assurance maladie.

Avec le décret paru le 28 décembre dernier, elle entre dans une nouvelle phase : la perspective, sur une période qui s'étalera sur trois ans, d'une généralisation de la carte dématérialisée à l'horizon 2026. Pour l'instant, le procédé a été testé dans deux départements, le Rhône et les Alpes maritimes.

A la CPAM de l'Hérault, qui devait initialement être un département pilote, les informations arrivent au compte-goutte, notamment sur l'équipement nécessaire et la sécurisation du dispositif, mais "il n'y a pas une réunion avec les professionnels de santé où on n'évoque pas la e-carte", précise la caisse, qui table plutôt sur la deuxième partie de 2023 pour les premières réalisations concrètes.

Comment ça va marcher pour les assurés

Le site **Ameli** de l'Assurance maladie a mis en ligne, il y a six mois, un mode d'emploi de la e-carte Vitale. Le principe : "La carte Vitale sera accessible depuis le smartphone des assurés grâce à l'appli carte Vitale", indique l'Assurance maladie.

Il faudra télécharger l'application apCV, dans une procédure sécurisée via notamment une reconnaissance faciale. C'est en tout cas le dispositif qui a été mis en place dans deux départements pilotes, les Alpes-Maritimes et le Rhône.

Télétransmission facilitée, moins d'erreurs et de rejets de facture, accès aux services de l'Assurance maladie... l'intérêt affiché est prometteur. "Il y a plus de chances que les patients aient leur carte Vitale avec leur smartphone", assure aussi l'Assurance maladie.

Les choses doivent encore se mettre en place : aujourd'hui, dans son App Store, on accède seulement à l'application de l'Assurance maladie, qui nous offre la possibilité de nous connecter à notre compte Ameli.

Comment ça marche pour les professionnels de santé

Jusqu'ici, ils rentraient la carte Vitale dans un sabot connecté dédié. Désormais, ils pourront lire un QR Code affiché dans l'application, ou s'équiper d'un lecteur où il faudra poser son smartphone.

La e-carte sera-t-elle obligatoire ?

"Il s'agira d'une alternative dématérialisée de la carte Vitale physique qui continue d'exister", précise l'Assurance maladie.

Pas sûr, dans ces conditions, qu'elle rencontre l'adhésion du public. Les Français ont montré leurs réticences aux outils numériques relatifs à la santé ces dernières années : seulement 38 % ont activé leur compte "Mon espace santé", projet phare de la feuille de route numérique 2018-2022 du gouvernement, qui a pris le relais du DMP, le "Dossier médical partagé", lui-même sous utilisé, indique un sondage commandé en décembre dernier par France Assos Santé.

J'ai du mal avec le numérique, comment vais-je faire ?

L'assuré social ne sera pas contraint d'utiliser la e-carte vitale, il pourra conserver son ancienne carte. La dématérialisation n'est pas moins un problème pour de plus en plus de Français : "Des gens restent sur la touche, notamment les seniors", s'inquiète Estelle Burtz, conseillère technique et pédagogique à Ceregard, centre de ressources sur l'illettrisme dans le Gard, qui rappelle que 2,5 millions de personnes sont illettrées en France, 7 % de la population.

"Souvent, l'illectronisme découle de l'illettrisme", indique-t-elle. Les personnes âgées, ou simplement rétives à la digitalisation à tout va, s'ajoutent à ce public fragile. "Et c'est encore plus difficile quand on vit dans le monde rural", précise-t-elle, les villes bénéficient généralement d'un maillage d'associations et d'acteurs qui peuvent agir en support ou soutien.

Il y a néanmoins, selon Estelle Burtz, une prise de conscience de la situation par les pouvoirs publics, qui proposent des formations. À titre d'exemple, en Occitanie, "Pôle emploi propose des chéquiers de 50 euros aux demandeurs d'emploi en situation d'illectronisme", pour se former au numérique auprès de professionnels conventionnés.

Parmi les services proposés : apprendre à télécharger une application sur les stores et faire ses déclarations en ligne.

SOPHIE GUIRAUD Midi Libre 08/01/2023

Délégué syndical

Le délégué syndical est un représentant du personnel désigné par un syndicat représentatif dans l'entreprise qui a créé une section syndicale. Le délégué syndical négocie des accords collectifs. Il représente son syndicat auprès de l'employeur pour lui formuler des propositions, des revendications ou des réclamations. Pour accomplir sa mission, le délégué syndical bénéficie de moyens. Les règles varient selon le nombre de salariés dans l'entreprise. Il peut cumuler différents mandats.

Le mandat de délégué syndical est révocable à tout moment. **Il suffit à l'organisation syndicale de notifier à l'employeur cette révocation par lettre recommandée avec accusé de réception.**



L'Edito de BRUNO

Accepter cette réforme, c'est mettre en œuvre un socle qui

-abaisse les cotisations et contributions, les remplace pour partie seulement par des impôts et taxes,

-allonge le temps de cotisation,

-réduit l'assiette de cotisation,

-augmente le taux d'appel supérieur à 100% pour finalement travailler plus longtemps et servir un niveau de pension plus bas !

L'Etat s'occupera du minimum garanti et si individuellement vous voulez un troisième étage en plus de la retraite de base et de la retraite complémentaire, foncez vers le monde « banco-assurantiel » !

Or, il se trouve **qu'au SNFOCOS nous sommes toujours attachés à la retraite par répartition** de base et complémentaire, à la prévoyance invalidité et décès et à la couverture de la dépendance des actifs et des retraités **en faveur d'une véritable protection sociale** cogérée **paritairement** par les salariés et l'employeur sur la base du contrat collectif de travail et des cotisations et contributions sociales.

Vous êtes réellement prêt à renoncer à cette approche de protection collective ?

Non, notre système de retraite mérite une autre approche de réforme, car les alternatives existent encore.

Rejoignez dès le 19 janvier 2023 la mobilisation, les grèves et les manifestations.

Bruno Gasparini Secrétaire Général SNFOCOS

EN BREF



◆ Un raid a été organisé par l'inspection du travail espagnol dans les bureaux des Big Four, les 4 plus gros cabinets d'audit, suite à des dénonciations d'employés sur le temps de travail qui dépassait 12 heures par jour et souvent 7 jours sur 7 ;

◆ Les rentrées d'impôts en 2022 auraient été en hausse de 1 milliard d'€ du fait de l'impôt sur les sociétés dont les résultats se sont améliorés, la collecte d'impôts en France est vraiment un de nos fleurons nationaux ;

◆ La production en France de Doliprane a atteint un record mais ne compense pas la pénurie ;

◆ La demande de pétrole pourrait atteindre un niveau historique en 2023 avec la sortie du zéro Covid de la Chine, pas une bonne nouvelle pour les prix de l'essence ;

◆ En 2070 il y aura 2500 personnes de plus de 110 ans en France ;

◆ Avant de vous plaindre du froid, pensez aux habitants de IAKOUTSK en Sibérie où les températures sont tombées à -50° ;

◆ Un naufragé vient d'être secouru dans la mer des Caraïbes, il a survécu 24 jours en se nourrissant uniquement de ketchup, ne le dites pas à vos enfants ;

◆ Selon le dernier rapport annuel du Credoc, 41% des Français se disent aujourd'hui "vulnérables" matériellement ou moralement. 2 fois plus qu'il y a 4 ans. Le bruit de fond.

◆ Dacia c'est déjà un tiers des ventes de Renault.

L'amitié n'exige rien en échange, que de l'entretien.
Georges Brassens

SOURIONS 😊 😊 😊

Il ne faut jamais perdre notre sens de l'humour, car il nous porte dans l'adversité, sans pour autant occulter la réalité. jcf



LES FRANÇAIS PASSENT EN MOYENNE
99 117 HEURES AU TRAVAIL

